

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 28

Artikel: La mort du Beau Richard : (fin)
Autor: Blondeau, Amédée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dzévallès qu'on fâ avoué lo bou folliu, coumeint la chaudze, lo frâno et mémameint lè z'adzès et lè bossons. On lè ribliè pas et on lè liet avoué dâi bounès rioûtès dè chaudze, de vouablia à dè vouzi. Tandî l'hivai, on cein baillè ài mutons, que brotont cein coumeint dâo sucro, et quand sont bin débliottâ, cein fâ dâo bou que va rudo bin po alumâ lo fû et po fêrè lo café. Lè fennès lè portont su lo soyî; d'on coup dè iâdzô à dè bernâ le trossont la rioûte et avoué on allumetta et onna pognâ dè tsenevouet, vouaïque lo fû ein trein. Clliâo bourtins ménadzont gaillâ lo fein et lo recoo et on nourrè avoué onna bouna eimpartiâ dè l'hivai lè mutons, lè fayès, lè z'agnès, lè bocans et lè tchivès que sont anolhires.

Borgognon étâi don ein trein d'eimottâ onna chaudze que sè trovâvè à fin boo dè la Venodze et qu'étâi tota bornua, po cein que l'étâi onna vouâire pourriâ. Ne sè pas se lo gaillâ ne fe pas atteinchon, mâ tantiâ que posa sa chôqua su la grougne à la pliace iô on einfonçâvè, lo pi lâi tsequa, vâo sè rateni à 'na brantse que pétè et vouaïque mon lulu avau, que cein fe onna pecheinta écilièrbottâie et que sè met à ruilâ coumeint on possédâ. Ma fâi la Venodze étâi prévonda à cé eindrâi et lo coo nadzîvè coumeint on sa dè pliomb et pi d'ailleu qu'arâi-te fè avoué on gros mouleton et dâi chôquès. Son camerâdo (Borgognon étâi vòlet) et son maitrè qu'étiont avoué li, tsacon su onna chaudze assebin, coudiront bin allâ à son séco, mâ y'avâi trâo d'édhie et pi on tricliâvè déveron lo boo, qu'on einfonçâvè tant qu'à la grellhie et ne puront rein fêrè. Pè bounheu que Borgognon, après avâi prâo dze-mottâ et dzevattâ sè pu racrotsi à dâi rionzès et sè raveintâ solet dè lè dedein.

Ma fâi vo pâodè bin vo peinsâ que l'étâi mou coumeint 'na renaille et du s'ein allâ à la maison po sè retsandzi.

— Eh! mon pourro Borgognon, que lâi fe la bordzâise ein lo vayeint dinsè tot depourent et têt pâlo, que vo z'est-te arrevâ?

— Oh! câisi-vo, noutra maitra, y' été su 'na pouéson de grougne à mâiti pourria, que n'a pas pu mè portâ; su tche dein la Venodze et sein mè, y' été bo et bin niyi!

La mort du Beau Richard.

(Fin)

La représentation d'adieux venait de commencer, quand Mlle Emmeline Poirier s'assit à la place où deux années auparavant elle avait vu le Beau Richard pour la première fois.

Danseuses, clowns, jongleurs, écuyers, se succédaient sans captiver l'attention de la jeune fille. Mlle Prudence, qui l'accompagnait, s'était endormie dès le début de la représentation.

Mlle Emmeline était triste. La jolie enfant songeait. Elle regrettait l'accès d'hilarité de la veille et s'avouait tout bas qu'elle avait mal agi. C'était à son tour d'être émue, troublée. Ce beau jeune homme qu'elle avait si impitoyablement humilié, l'aimait avec passion. Ne lui en avait-il pas donné une preuve suprême? Repoussé alors qu'elle était riche, il était revenu dès qu'il avait su qu'elle était pauvre. Et comme

en la quittant il avait l'air profondément malheureux! Oh! s'il se présentait une troisième fois!

Le murmure d'une foule dont l'impatience est enfin satisfaite se fit entendre autour d'elle. Emmeline leva la tête et regarda.

Le Beau Richard faisait son entrée, tenant en main, par une tresse de soie rouge, un magnifique cheval noir, fringant, altier, superbe. Arrivé au milieu de la piste, il rejeta la tresse de soie sur le cou de l'animal, qui s'arrêta, frémissant, les jambes écartées, les naseaux en feu, ébloui par l'éclat soudain des lumières.

D'un pas tranquille, l'écuyer traversa l'hémicycle, s'appuya contre la légère balustrade, en face d'Emmeline, et croisa les bras. Il regarda la jeune fille, et ses lèvres contractées laissèrent échapper un sifflement doux et modulé qui fit dresser les oreilles au cheval encore immobile.

— Abdalah!... dit tout haut le Beau Richard.

A ce nom, l'animal partit d'une course folle, courbant sa tête entre les pieds, lançant sa crinière au vent, fouillant la terre fine de ses sabots nerveux, en proie, du moins en apparence, à l'ardent délire sauvage des steppes du désert.

C'était splendide! C'était effrayant! A voir les bonds énormes du cheval, ses rampements de couleuvre, on comprenait que nul être humain n'avait monté cette bête fantastique.

Le public avait peur. Emmeline était plus pâle que le beau saltimbanque. Il semblait que, dans sa course désordonnée, Abdalah dût franchir la frêle barrière qui l'enfermait. Mais le sifflement doux de l'immobile dompteur paraissait contenir, par un fil invisible, les prodigieux écarts du cheval en liberté.

Debout sur ses pieds de derrière, Abdalah semblait prêt à renverser le Beau Richard. Sa pose était si belle, que l'instinct de l'art plastique, si puissant sur les masses, même ignorantes, emporta tous les spectateurs dans un enthousiasme qui s'exprima par de frénétiques applaudissements.

Mlle Poirier aussi admirait, mais sa peur avait redoublé. Le cheval était près d'elle. Le Beau Richard se précipita entre elle et Abdalah, toujours debout.

Par un geste d'une incroyable adresse, il ressaisit la tresse de soie flottante, et, pendant une seconde, reproduisit l'un des célèbres et magnifiques groupes des chevaux de Marly, chefs-d'œuvre de Coustou.

La poitrine de la bête menaçait la tête de l'homme, qui, du bras gauche, dans un splendide effort, maîtrisait l'animal en révolte. Les applaudissements partirent de nouveau.

Emmeline frappa des mains et, tenant sa promesse, elle cria :

— Oh! bravo! bravo! le Beau Richard!

Le Beau Richard tressaillit au son de cette voix cruelle et divine. Il plongea un regard de désespéré dans les yeux de la jeune fille, et, sans changer d'attitude, de la main droite, il arracha de sa tête une légère toque de soie rouge, ornée d'une plume d'aigle, qu'il portait pour la première fois; puis, fut-ce dans un salut suprême, fut-ce dans un adieu, il jeta, avec le geste du gladiateur saluant César, cette toque aux pieds d'Emmeline, et laissa entendre un nouveau sifflement, cette fois aigu et strident.

Il lâcha la tresse de soie, et Abdalah fit une volte surprenante, effrayante et subite, et, à la façon des chevaux de cirque, il tourna autour de la piste, avec la furieuse vitesse d'un cheval affolé qui cherche à fuir au milieu des flammes.

Au premier tour, l'animal passa serré entre la balustrade et le Beau Richard; au second tour, sa vitesse vertigineuse semblait s'accroître encore. Alors on vit une chose véritablement effrayante. Le Beau Richard faisait face au cheval qui venait et semblait l'attendre.

Un cri d'horreur s'éleva dans l'assistance. Cet homme était fou! Espérait-il arrêter du regard ou de la voix cette force inconsciente, ce formidable danger qui se précipitait au-devant de lui?

Emmeline ferma les yeux...

Un second cri, plus effroyable, ne couvrit pas le bruit sourd et terrible de deux corps violemment heurtés et roulés

sur le sol. La malheureuse enfant voulut fuir, elle ne le put. La foule se pressait autour d'elle, faisant obstacle de tous côtés, et des voix disaient :

— Le Beau Richard est mort !

Amédée BLONDEAU.

C'était un jour de revue, à Morges. La troupe, qui avait eu une demi-heure de repos pour se restaurer, avait à peine recommencé les manœuvres qu'on vit le ciel se couvrir de nuages menaçants. Un gros orage s'avancait. Le commandant, parcourant l'horizon du regard et songeant aux fanaisons, qui étaient alors en pleine activité, se plaça devant le front de la troupe et cria d'une voix de stentor : « Officiers, sous-officiers et soldats !... Ceux qui habitent la campagne et qui ont des foins à rentrer sont licenciés. Quant à ceux qui n'ont rien à rentrer, qu'ils continuent l'exercice ! »

Un jeune étranger au pays venait d'être condamné à 10 ans de prison. Conduit à la maison pénitentiaire, on lui dit : « Il s'agit maintenant de travailler... voulez-vous travailler de votre état?... Quel état avez-vous ?... »

— Je suis commis commis-voyageur.

Nous trouvons dans un journal de Paris cette curieuse étymologie du mot : *bouffarde*.

C'est en 1810, à la bataille de Friedland, que fut consacré le mot, en l'honneur de la pipe d'un caporal des sapeurs du génie nommé Bouffard. Ce célèbre fumeur, chargé de démolir des palissades pour démasquer une batterie, eut les deux bras enlevés. Le lendemain, lorsqu'on releva les morts, un des hommes de sa compagnie trouva un bras détaché du tronc qui gisait, affreusement raidi, au milieu des débris de toute sorte.

— Je le reconnais ! s'écria-t-il, c'est le bras de Bouffard ! la main tient encore sa pipe si bien cu-lottée.

Cette pipe, devenue la propriété de la compagnie, fut sur le champ de bataille nommée *bouffarde*.

Un de nos abonnés de Genève nous communique la lettre suivante qui lui fut adressée en janvier 1871 par un Français habitant à Voy, près Nantua (Ain) lors de l'invasion allemande :

Mes cher à mi Je vou diré que ces maudits prussien ne çon plu qua dix à douses lieus de ché nou Je vou diré que baucon du monde cher che des za bitasion pour çe sauvé prinsipalle man femme et enfant on cherche a ce sauvé ensuisse.

Messieur comme on veu dire que Genève et des ja bou cou rempli du monde qui sisson sauvé Je vou demande me zami sil vous plai ci an touca Je suis au bligé de sauvé ma femme et mes enfant çivou me pouvé me trouvé un pe tiretire mai selle man il ne fau pas le loué çen me pré venire vousauré la complaisan sse de me res pondre dans le plub refe dé let s'il vou plet.

Recevé messieur met saincère salutation. M***.

Les anciennes portes de Genève. —

On sait qu'au temps où cette ville avait encore ses fortifications et ses ponts-levis, les portes de Genève devaient, par mesure de police, être fermées chaque soir après la retraite. La régularité des agents chargés de ce service désespéraient ceux qui revenaient du théâtre Frey, à Plainpalais, ou de quelque partie de plaisir dans les environs. Dès 1815, on ne cessa de murmurer contre cette mesure si gênante pour tout le monde. Nous transcrivons, à ce propos, le récit d'une de ces nombreuses mésaventures auxquelles elle donna lieu, et que nous trouvons dans un numéro du *Journal de Genève*, de 1826 : « Un bal charmant donné le 23 avril à Chambésy, s'est terminé d'une manière désagréable pour plusieurs invités. A minuit environ, les dames et les messieurs arrivent gaîment, malgré la pluie, à la porte de Cornavin, appellent le fonctionnaire, présentent la carte de permission et se disposent à entrer ; mais le sergent du poste, qui par malheur savait lire, s'aperçoit que la carte est datée du 22 au lieu du 23, et refuse d'ouvrir. Les dames, transies de froid, s'inquiétaient surtout pour leurs pauvres mères qui comptaient les minutes en les attendant. On discute, on délibère, on revient à Chambésy chez M. P. ; tout le monde dormait profondément, car il s'était écoulé trois heures depuis la fin du bal. La vieille bonne se réveille en sursaut, croit qu'il y a des voleurs, allume sa lampe et la renverse... Les hôtes se lèvent, s'empressent autour des malheureux exilés, font grand feu partout et préparent une collation. On rit beaucoup, était-ce de bon cœur, je l'ignore. Un de ces messieurs prend un violon et l'on danse ou plutôt l'on sommeille debout. Au premier rayon du matin, chacun part précipitamment, vient rassurer sa famille, et se promet bien de présenter une requête au Conseil souverain pour que les portes de la ville ne se ferment plus avant minuit. »

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est : *Miroir*. Cinquante réponses justes nous sont parvenues et le tirage au sort a fait échoir la prime à M. G. Parisod, à Grandvaux.

M. C. Brélaz, à Genève, nous a répondu en ces termes : « Le mot de l'énigme ne serait-il pas renfermé dans ces quelques vers de je ne sais plus quel poète :

La vieille Alix, jadis si belle,
Jadis si chère à ses amants,
Se courbait sous le poids des ans,
Et se croyait toujours nouvelle.
Un jour une glace fidèle
Lui fit voir ses traits allongés :
Ah ! quelle horreur ! s'écria-t-elle,
Comme les miroirs sont changés !

LOGOGRIPE

Par quatre pieds j'entends et par trois pieds je répons.

Prime : Un volume des *Causeries du Conteur Vaudois* et un petit recueil de morceaux patois.

PAPETERIE MONNET

Pépinet, Lausanne.

Papier nappe pour banquet en plein air, tables de cantines, etc. — Prix avantageux.